

Image not found or type unknown



Contrat CDI conducteur en période scolaire à temps partiel

Par **mt59**, le **17/01/2016** à **17:21**

Bonjour, je suis chauffeur scolaire en cdi à temps partiel. L'élève que je prend du lundi au vendredi n'est pas allé en cours pendant une semaine pour cause de maladie. Je n'ai donc pas eu de travail pendant cette semaine. Mon employeur me dit que je ne serai pas payé pour cette semaine car je n'ai pas roulé, ai-je droit à avoir une indemnisation, je n'ai pas demandé à rester chez moi sans travail. Merci de me renseigner

Par **P.M.**, le **17/01/2016** à **18:56**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)